



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n° 55 – Loi modifiant le Code civil pour notamment rendre imprescriptibles les actions civiles en matière d’agression à caractère sexuel, de violence subie pendant l’enfance et de violence conjugale

(Texte adopté avec des amendements)

Procès-verbal de la séance du 11 juin 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1645-20200612

2020

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 11 JUIN 2020	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
REMARQUES FINALES	6

ANNEXE

I. Amendements adoptés

Séance du jeudi 11 juin 2020

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 55 – Loi modifiant le Code civil pour notamment rendre imprescriptibles les actions civiles en matière d’agression à caractère sexuel, de violence subie pendant l’enfance et de violence conjugale (Ordre de l’Assemblée le 5 juin 2020)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), porte-parole en matière de condition féminine, en remplacement de M^{me} Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne)

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de justice, en remplacement de M. LeBel (Rimouski)

M^{me} Labrie (Sherbrooke), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de condition féminine, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)

M^{me} LeBel (Champlain), ministre de la Justice

M^{me} Lecours (Les Plaines)

M. Lévesque (Chapleau)

M^{me} Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l’hôtel du Parlement.

À 11 h 49, M. Bachand (Richmond), déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président indique que tous les votes se feront par appel nominal jusqu’au 12 juin 2020, conformément à la motion adoptée par l’Assemblée le 11 juin 2020.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Hivon (Joliette) et M^{me} Nichols (Vaudreuil) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : M^{me} LeBel (Champlain) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

À 12 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'amendement est adopté.

L'article 1 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 1, amendé, est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

À 12 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

M^{me} LeBel (Champlain) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

À 15 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'amendement est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'amendement est adopté.

L'article 2 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 2, amendé, est adopté.

Article 3 : Après débat, l'article 3 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 4 est adopté.

Article 5 : Après débat, l'article 5 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon),

M. Lamothe (Ungava), M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 5 est adopté.

Article 6 : L'article 6 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 6 est adopté.

Titre : Le titre du projet de loi est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

Le titre du projet de loi est adopté.

M. Bachand (Richmond) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est mise aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys), M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^{me} LeBel (Champlain), M^{me} Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^{me} Melançon (Verdun), M^{me} Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M^{me} Hivon (Joliette), M^{me} Labrie (Sherbrooke), M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys) et M^{me} LeBel (Champlain) font des remarques finales.

À 15 h 52, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Marc-Olivier Bédard

André Bachand

OC/ag

Québec, le 11 juin 2020

ANNEXE I

Amendements adoptés

